**Zeitschrift:** Domaine public

**Herausgeber:** Domaine public

**Band:** - (2016)

**Heft:** 2136

**Artikel:** Crier "Au loup!" pour détourner l'attention : en Valais comme sur le plan fédéral, une tactique politique éprouvée

**Autor:** Delley, Jean-Daniel

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1023466

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

**Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

**Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 11.07.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch**

# Crier «Au loup!» pour détourner l'attention

En Valais comme sur le plan fédéral, une tactique politique éprouvée

*Jean-Daniel Delley - 28 septembre 2016 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/29940*

En désignant le loup à la vindicte populaire, le canton du Valais ne fait que reprendre une vieille recette: créer de toute pièce un problème ou en amplifier la gravité reste le meilleur moyen de détourner l'attention d'autres sujets. Une recette gagnante dans d'autres domaines de la politique helvétique.

Le 14 septembre dernier, sans longs débats, le Conseil national a accepté l'initiative du canton du Valais intitulée *«Loup. La récréation est terminée»*. Cette initiative devrait permettre de librement chasser l'animal accusé tout à tour de constituer un danger pour l'agriculture de montagne, une menace pour le tourisme… ainsi que pour le mouton à nez noir et la chèvre à col noir, deux espèces valaisannes protégées.

Le Conseil des Etats, qui avait rejeté cette initiative lors de la session de printemps, devra se prononcer une nouvelle fois et confirmera très probablement son opposition.

Or, les faits ne justifient en aucune manière l'éradication d'Ysengrin. Les 25 à 30 sujets présents sur le territoire helvétique dévorent annuellement 160 têtes de bétail – essentiellement des moutons. Les indemnités perçues par les propriétaires lésés se montent à 100'000 francs. Les coûts de la surveillance du prédateur s'élèvent à 200'000 francs et les mesures de protection des troupeaux sont estimées à trois millions. Alors que les éleveurs peuvent compter sur des subventions à hauteur de 40 millions.

En l'occurrence, le grand méchant loup pointe opportunément ses crocs pour distraire le public valaisan de problèmes autrement plus préoccupants tels que l'aménagement catastrophique du territoire (le surdimensionnement des zones à bâtir), le laxisme en matière d'autorisations de construire (commune de Bagnes), le surcoût des travaux publics (l'autoroute du Haut-Valais) ou encore l'absence de pugnacité des autorités fiscales (affaires Giroud et Cleusix).

Cette même stratégie du détournement d'attention fonctionne à large échelle au niveau fédéral. Les étrangers, parce qu'ils acceptent des bas salaires, exerceraient une concurrence déloyale sur le marché du travail. Les étrangers coupables, et non les patrons voyous qui pratiquent la sous-enchère salariale. Le premier parti du pays, qui depuis des années alimente la xénophobie, serait même prêt à abandonner les mesures d'accompagnement de la libre circulation. Et ses compères bourgeois ne veulent pas entendre parler d'un renforcement de ces mesures.

La menace terroriste vient à point pour braquer le projecteur sécuritaire sur l'islam. Burkas et minarets, des signes combien dangereux, doivent disparaître.

Dans le même temps l'UDC, qui ne manque pas de proclamer son caractère populaire, montre son peu d'intérêt pour la sécurité matérielle des gens qu'il prétend représenter, par exemple en refusant, avec la complicité d'une partie de la droite bourgeoise, de préserver le niveau des rentes de la prévoyance vieillesse.

Le *mantra* de la rigueur budgétaire conduit à des politiques d'économies tous azimuts – formation, infrastructures, culture notamment – qui dégradent la qualité des prestations publiques et prétéritent les jeunes générations. Marteler l'adage selon lequel on ne peut dépenser plus que ce que l'on a, c'est faire oublier les baisses d'impôts successives et les privilèges fiscaux exorbitants concédés par le Parlement dans le cadre de la réforme de l'imposition des entreprises.

Dans le débat politique, le loup peut revêtir différents pelages pour tromper le Petit Chaperon rouge. Le danger ne vient

pourtant pas du prédateur, mais de la diversion que pratiquent ceux qui l'instrumentalisent.

# Les caisses maladie, un bouc émissaire commode

Poser le bon diagnostic pour s'attaquer aux causes de la hausse des primes d'assurance-maladie

*Urs P. Gasche - 30 septembre 2016 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/29967*

L'an prochain, les primes de l'assurance-maladie augmenteront en moyenne de 4,5%, quand bien même l'inflation est pratiquement nulle. Montrer d'un doigt accusateur les caisses ne dit rien des causes réelles de cette explosion des coûts.

Or les coûts et les primes de l'assurance de base ne devraient pas subir une pareille augmentation:

1. On observe des différences considérables entre des régions comparables. Ainsi dans le canton de Vaud, les coûts et les primes sont supérieurs d'environ 20% à ceux de Saint-Gall. Et personne ne tente d'en rechercher les raisons.
2. En comparaison internationale, la Suisse dispose d'un nombre élevé de médecins: en 1980, on comptait un médecin pour 406 habitants; en 2013, un médecin pour 250 habitants. Selon la statistique de l'OCDE, nous dépassons de 24% l'effectif moyen des médecins pratiquants dans les pays industrialisés. Là où la densité des spécialistes est particulièrement élevée, comme dans le canton de Vaud, à Berne et à Zurich, les coûts et les primes sont plus élevés que dans d'autres cantons, sans aucun gain sanitaire prouvé.
3. La Suisse abrite beaucoup trop d'établissements de soins aigus: par habitant, presque quatre fois plus que les Pays-Bas. Nombre d'entre eux pratiquent mensuellement une seule opération compliquée, parfois moins encore, un risque pour les patients.
4. Chaque année plus de 120'000 patients hospitalisés sont atteints dans leur santé à cause d'un diagnostic erroné ou tardif, d'infections, de traitements ou de médications inadéquats. La moitié de ces atteintes pourrait être évitée.
5. Dans aucun pays d'Europe les dépenses pour les médicaments assumées par les caisses maladie ne sont aussi élevées qu'en Suisse. Les caisses sont contraintes de rembourser des médicaments qui ne répondent pas aux critères d'économicité et d'efficacité.

## Les autorités protègent les profiteurs

Plutôt que de sensibiliser l'opinion aux raisons de cette hausse excessive des coûts et de proposer des correctifs, les hôpitaux, les organisations de soignants et l'industrie pharmaceutique veillent à préserver leurs parts des 30 milliards de francs que rapportent les prestations remboursées par l'assurance de base.

Les autorités participent à cette politique de dissimulation. Le conseiller fédéral Berset et l'Office fédéral de la santé publique ont justifié la prochaine hausse des primes par *«le vieillissement de la population, le progrès des techniques médicales et la croissance de la consommation des prestations»*.

Cette justification n'est que de la poudre aux yeux:

- *«Vieillissement de la population»* ou *«évolution démographique»*: cela paraît plausible et doit montrer qu'il n'y a rien à faire contre l'augmentation des coûts. Pourtant un large consensus